

DU COTE DE CHEZ NOUS

Joëlle Raso tient son propre magasin de fleurs **Florilège** à Lausanne depuis 2010. Elle y confectionne, avec son équipe, de très beaux arrangements floraux pour toutes les occasions (mariage, baptême, anniversaire, deuil). Elle vous prépare également de jolis bouquets colorés selon vos goûts.

Lausanne est trop loin pour vous ? plusieurs possibilités s'offrent à vous:

Depuis le 1er janvier, vous aurez peut-être remarqué sur la Route de la Plantaz, un panneau mentionnant «Fleurs» sur une petite cabane en bois. Des arrangements confectionnés en accord avec la saison y sont déposés. N'hésitez pas à vous arrêter, c'est un self-service mis à disposition 24h/24h.

L'autre solution est d'appeler le magasin et de vous faire livrer votre commande.



Florilège

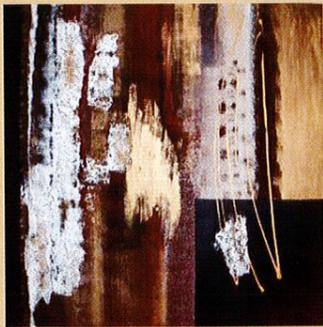
Avenue W.-Fraise 1 - 1006 Lausanne - 021/616 05 97



Lu-Ve : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h30
Sa : 8h00 - 15h30 / Di 9h00 - 12h00

Self service 24h/24h
Rte de la Plantaz 19 - 1035 Bournens

MAY ART CONTEMPORAIN



VOUS INVITE A SON VERNISSAGE
VENDREDI 26 AVRIL DES 17H

RESTAURANT
BOIS-GENOUD LE CASTEL

RTE DU BOIS-GENOUD 36
1023 CRISSIER

LES TOILES Y SERONT EXPOSEES JUSQU'AU 7 JUILLET

80 ans du Groupe APV de Dailens

des villages de Bettens, Bournens, Boussens,
Dailens, Oulens, Penthaz et Sullens

Grande salle de Bournens

Les 24 - 25 - 26 mai 2013

Sketches écrits et présentés par

LES SYLVIE

Et des membres du groupe

Vendredi 24 mai 20h30 : spectacle Fr. 15.—

Petite restauration possible

Samedi 25 mai 20h00 : repas-spectacle Fr.50.—

Dimanche 26 mai 16h00 spectacle / thé gourmand Fr. 25.—

Renseignements et réservations

Par mail : mary-villard@bluewin.ch

Ou tel. 079/545 02 10 de 18h00 à 20h00

Nous nous réjouissons de vous accueillir
autour d'une tasse de thé !

Norbert Guex & Arnaud Morel

domiciliés au chemin du Bugnon,
souhaitent annoncer qu'ils se sont
pacsés le 19 octobre 2012.

Tous les Argans sur www.bournens.ch
Contact : argan@bournens.ch



L'ARGAN AU COURANT

Bulletin d'informations de la Municipalité de Bournens

Mars 2013
N° 38

CONCOURS

Quelle photo représente le mieux notre village ?

La photo gagnante est celle des cigognes avec en arrière-plan notre village ... enfin une partie. La grue, qui dérange un peu au premier coup d'oeil, symbolise bien les transformations actuelles, les champs labourés montrent la vocation agricole et cette halte des oiseaux migrateurs atteste que la qualité de vie à Bournens est, encore, bonne

Le prix est un bon de Fr. 50.- au Sisaket Thai Food et revient à Mme Sylviane Weber.

Merci et bravo aux participants.



Sylviane Weber



Carole Frey



Emilie Ticon



Carole Frey



Michel Audard



fêtera ses **10** ans

le dimanche 2 juin et se réjouit de partager
son gâteau d'anniversaire avec les Argans

Souvenirs en photos de la fin d'année 2012



Mais, est-ce bien le Père Noël le conducteur du bus ?



Chantée des élèves des classes de Bournens.



Noël du village: dommage qu'autant de chaises soient restées inoccupées ...



Dates prévues en 2013 : 29 et 30 novembre



INFOS DE LA MUNICIPALITE

Agenda

Samedi 4 mai dès 9h

Journée «Coup de balai» (nettoyages sur le territoire communal, repas de midi au refuge). Plus d'infos suivront.

Jeudi 27 juin à 20h

Conseil général (comptes 2012 / Préavis sur la création d'un jardin du souvenir)

Jeudi 10 octobre à 20h

Conseil général (arrêté d'imposition 2014 / ...)

Jeudi 12 décembre à 20h

Conseil général (budget 2014 / ...)

Poste de greffe municipal

Depuis le **1er février**, Mme Nicole Ticon, domiciliée au chemin du Record-Joyon à Bournens, a pris le poste de greffe municipale.

La Municipalité se réjouit de pouvoir compter sur les compétences de Mme Ticon et lui souhaite beaucoup de satisfaction dans son travail.

Les séances de la Municipalité ont lieu, désormais, le lundi soir à 20h.

Projet de décharge bioactive

Comme annoncé lors de la séance d'informations du 10 janvier, le Service de l'Environnement souhaite procéder à des forages sur le territoire communal. Les propriétaires des parcelles retenues ont été contactés. Ils exigent des précisions sur la procédure et l'impact de ces forages sur leurs parcelles avant de se prononcer. Deux députés du district présents à la séance d'informations du 10 janvier, ont déposé une interpellation au Conseil d'Etat. Celle de M. Rubattel, d'Assens, s'intitule «Le Gros-de-Vaud va-t-il devenir la poubelle du canton ?».

L'interpellation de M. Collet de Penthalaz a pour titre «Les décharges bioactives sont-elles dangereuses ?»

Le Conseil d'Etat devrait répondre à ces deux interpellations dans les 3 mois.

Le 22 janvier, la Municipalité a rencontré des représentants des communes voisines ainsi que de Bussigny et Penthalaz pour les informer de ce projet. Ces derniers ont fait part de leur solidarité pour notre démarche opposante.

NB La présentation et le PV de la séance du 10 janvier 2013 sont disponibles sur notre site internet www.bournens.ch, rubrique «pilier public».